



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/35/41
3 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

REGIME DES PENSIONS DES NATIONS UNIES

Placements de la Caisse commune des pensions
du personnel des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

1. Les placements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont essentiels pour garantir que les bénéficiaires de la Caisse recevront les prestations auxquelles ils ont droit. En tant que dépositaire des avoirs de la Caisse, le Secrétaire général a la responsabilité fiduciaire de veiller à ce que les placements soient gérés conformément aux statuts de la Caisse compte dûment tenu des critères établis pour les placements et selon les pratiques d'une saine gestion financière. On trouvera dans le présent rapport des commentaires sur la politique des placements suivie pour la gestion de la Caisse, des détails sur les progrès réalisés dans l'application des résolutions de l'Assemblée générale relatives aux placements de la Caisse et des renseignements sur les placements de la Caisse, la diversification du portefeuille et le rendement des placements obtenu à cette date.

A. Conjoncture et stratégie des placements

2. Au cours des douze mois terminés le 31 mars 1980 (date traditionnellement retenue pour faire rapport au Comité mixte), tous les marchés des valeurs se sont caractérisés par des fluctuations brutales, les taux d'inflation élevés incitant de nombreux investisseurs à négliger les placements à long terme pour la spéculation à court terme : témoin les fortes variations du cours de l'or et de certains autres produits. De surcroît, tous les principaux marchés d'obligations ont enregistré des chutes importantes des cours à la suite du relèvement marqué des taux d'intérêts. Les cours des monnaies ont aussi évolué considérablement durant cette période. Certains marchés de valeurs à revenu variable ont manifesté une vigueur surprenante durant la majeure partie de l'année en raison de la fermeté de certains secteurs (énergie, ressources naturelles et produits de base) bien que vers la fin de la période considérée, des reculs très sensibles aient considérablement réduit les gains antérieurs. Sur d'autres grands marchés de valeurs à revenu variable, les cours sont tombés tant en monnaies nationales qu'en dollars des Etats-Unis. Contrairement aux marchés des valeurs, les marchés immobiliers ont eu d'excellents rendements, surtout aux Etats-Unis.

3. Dans ce climat d'incertitude générale qui rendait les marchés très instables, on a suivi une politique particulièrement prudente. On a laissé s'accumuler des rentrées pour constituer des réserves qui ont été placées dans des titres à court terme productifs d'intérêts pour la majeure partie de la période considérée. Les échéances des obligations ont été avancées. Les placements ont été davantage diversifiés et des dispositions prises pour améliorer encore le système d'examen interne.

4. La gestion des placements de la Caisse s'appuie largement sur la diversification, principe d'une saine gestion des placements, pour protéger l'ensemble du portefeuille. Le Comité des placements a soutenu et favorisé cette politique, qui avait été instaurée pour répondre aux vœux du Comité mixte et de l'Assemblée générale. Cette politique consiste à varier les types d'avoirs, ainsi que les régions géographiques et les monnaies dans lesquelles ils sont placés. Pour ce qui est des avoirs, les diverses sortes de placements sont en gros les valeurs à revenu variable, les valeurs à revenu fixe, les placements à court terme et les valeurs immobilières. Il ressort de l'évolution de la répartition des fonds entre les principaux éléments du portefeuille de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies que l'importance des placements en valeurs à revenu fixe a diminué régulièrement entre 1960 et 1973, tombant de 70 à 22 p. 100 de la valeur en bourse du total des avoirs. Au cours de la même période, la proportion des valeurs à revenu variable est passée de 30 à 75 p. 100 de la valeur du portefeuille. Après avoir atteint un point culminant en 1973, la proportion des valeurs à revenu variable est descendue à 50 p. 100 au 31 mars 1980 alors que celle des valeurs à revenu fixe passait à 36 p. 100 durant la même période. Les valeurs immobilières, dont la valeur en bourse était un peu plus stable que celle des actions ou des obligations, ont été ajoutées au portefeuille en 1971 et représentent maintenant 6 p. 100 du total.

5. Certains des changements à court terme qui sont intervenus dans la composition du portefeuille découlent des variations à court terme qui ont caractérisé certains marchés ou de décisions relevant de la gestion du portefeuille. Néanmoins la tendance des dernières années qui consistait à mettre davantage l'accent sur les valeurs à revenu fixe et les valeurs immobilières aux dépens des valeurs à revenu variable répondait à l'évolution des conditions du marché telles que les taux de rendement élevés des obligations et l'existence de fonds communs de placement immobilier appropriés. On reconnaît aussi de plus en plus depuis 1968 que les placements à court terme offrent une protection contre les incertitudes du marché, en particulier récemment. Ainsi, au 31 mars 1980, 154 millions de dollars étaient placés à court terme.

6. En ce qui concerne la diversification des placements quant aux régions géographiques et aux monnaies dans lesquelles ils sont effectués, elle revêt une importance particulière dans le cas de la Caisse, qui a des placements internationaux substantiels. En 1960, des fonds représentant 97 p. 100 de la valeur en bourse des placements à long terme de la Caisse étaient placés aux Etats-Unis. Vingt ans plus tard, au 31 mars 1980, 55 p. 100 de ces placements (soit 1 033 millions de dollars des Etats-Unis étaient effectués aux Etats-Unis. La Caisse a maintenant des placements dans 39 autres pays, dont 14 sont des pays en développement, sans compter qu'elle a des placements assez substantiels auprès des principales banques mondiales et régionales de développement. On trouvera des détails sur les placements liés au développement aux paragraphes 9 à 14 ci-après et à l'annexe.

/...

7. L'évolution de la proportion des valeurs à revenu variable dans le portefeuille de la Caisse illustre encore la diversification croissante des placements sur le plan international depuis 1960, ou l'équivalent d'à peine un million de dollars des Etats Unis, soit 3 p. 100 des valeurs à revenu variable du portefeuille était placé hors des Etats-Unis. En 1970, les placements de ce type dans d'autres pays étaient passés à 57 millions de dollars des Etats-Unis et, au 31 mars 1980, un total de 390 millions de dollars des Etats-Unis (soit 42 p. 100 des valeurs à revenu variable du portefeuille), était placé hors des Etats-Unis. Au total, les placements se répartissaient entre 15 marchés de valeurs et 15 monnaies différentes et les fonds étaient placés dans 39 pays. Ces placements comprenaient ceux qui étaient effectués dans des valeurs à revenu variable des pays en développement.

B. Résolutions de l'Assemblée générale

8. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire en sorte que, sous réserve des critères adoptés, les efforts soient poursuivis en vue d'effectuer dans toute la mesure du possible, des placements dans des pays en développement et en particulier en Afrique, grâce au réinvestissement du produit de la vente de titres de sociétés transnationales 1/.

a) Placements dans les pays en développement

9. Les placements de la Caisse dans des valeurs liées au développement ont continué à progresser. Au 30 juin 1980, ces placements représentaient 306 millions de dollars des Etats-Unis contre 206 millions une année auparavant, soit une augmentation de 48 p. 100. Une part importante des rentrées de la Caisse ont été consacrées à l'achat d'obligations liées au développement qui, au 30 juin 1980, représentaient 35 p. 100 de l'ensemble des obligations du portefeuille, contre 29 p. 100 une année auparavant. Au 30 juin 1980, ces obligations représentaient 16 p. 100 du total des avoirs de la Caisse, contre 12 p. 100 une année plus tôt. Outre les placements supplémentaires effectués auprès des principales institutions de développement et dans les pays en développement déjà représentés dans le portefeuille de la Caisse, de nouveaux placements ont été effectués en Côte d'Ivoire, en Inde, au Maroc et à Singapour. Au 30 juin 1980, les fonds placés directement dans des pays en développement, à la différence des fonds placés auprès de banques régionales de développement, se chiffraient à 81 millions de dollars des Etats-Unis, contre 51 millions une année auparavant.

10. Les possibilités de placements qu'offraient les pays africains ont fait l'objet d'un examen particulièrement approfondi. Un fonctionnaire supérieur chargé des placements a effectué une mission d'enquête dans plusieurs centres financiers d'Afrique et a rencontré de hauts fonctionnaires des ministères des finances, des banques centrales, de la Banque africaine de développement, des banques nationales de développement, ainsi que des banquiers privés et des experts des questions financières dans les pays intéressés.

1/ Résolutions 34/222 A, B et C de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1979 et résolutions antérieures citées dans cette résolution.

11. Au cours de cette mission, les responsables des institutions financières africaines ont exprimé l'avis que la situation récente sur les marchés internationaux de valeurs n'était pas propice à l'émission de nouvelles valeurs à revenu variable à des conditions intéressant ces institutions. De surcroît, l'opinion a été émise que les conditions de faveur offertes par les grandes banques de développement répondaient mieux aux besoins de la plupart des pays que les conditions que la Caisse pouvait offrir. Néanmoins, à mesure que la situation s'améliorera sur les marchés de valeurs, il est à prévoir qu'un plus grand nombre d'obligations assorties d'une garantie internationale et négociées en bourse seront émises en souscription publique. En fait, il est possible que certaines banques nationales de développement émettent à l'avenir des valeurs à revenu variable ainsi que des emprunts, à des conditions avantageuses pour la Caisse.
12. La recherche de possibilités de placements dans les pays en développement ne se limite pas exclusivement aux valeurs à revenu fixe mais vise également à trouver des valeurs à revenu variable qui soient suffisamment négociables et offrent les qualités de liquidité qu'exige la politique de la Caisse en matière de placements. On a décelé plusieurs de ces possibilités et la Caisse a fait des placements dans des valeurs à revenu variable en Malaisie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Singapour et, depuis le 30 juin, deux placements au Mexique. La possibilité d'effectuer de nouveaux placements de ce type dans d'autres pays en développement est à l'examen.
13. A propos des moyens dont dispose la Caisse pour trouver des possibilités de placements, non seulement dans les pays en développement mais en général, il faut se rappeler que la Caisse gère ses fonds en les plaçant dans des valeurs de portefeuille facilement négociables parce que cotés en bourse. L'identification des possibilités de placements et l'analyse des valeurs lui sont facilitées par l'existence d'informations normalisées facilement accessibles. Les placements en valeurs de portefeuille se distinguent des placements "directs" qui sont effectués sans le concours d'intermédiaires. Les placements directs, faits par exemple auprès d'une entreprise ou dans un projet de développement particulier, ne peuvent pas être négociés comme les placements de portefeuille et exigent des efforts et un personnel beaucoup plus considérables pour les localiser et les analyser. De surcroît, pour les placements directs, il faut s'occuper beaucoup plus de la documentation, des négociations et de la gestion effective du placement. C'est pourquoi les frais sont bien plus élevés dans le cas des placements directs que dans celui des placements de portefeuille.
14. Ainsi, pour éviter une augmentation très substantielle des frais de gestion qu'entraînent les placements directs, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies doit continuer à recourir aux marchés officiels des valeurs pour chercher des possibilités de placements dans les pays en développement comme dans les autres. L'attention est appelée en particulier à cet égard sur les placements effectués par la Caisse auprès d'institutions telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque centraméricaine d'intégration économique. Ces institutions bien établies, ayant elles-mêmes engagé, pour servir leurs objectifs, les frais considérables nécessaires pour obtenir les larges

/...

connaissances spécialisées qui leur permettent de trouver, d'évaluer et de gérer des placements directs dans les pays en développement, sont des intermédiaires tout indiqués pour placer les fonds de la Caisse dans ces pays.

b) Placements dans les sociétés transnationales

15. L'absence de définition claire ou officiellement acceptée de ce qu'est une société transnationale montre les difficultés que présente cette question. Pour établir des rapports sur ces placements, le Secrétaire général a interprété cette expression comme désignant des sociétés qui fabriquent des biens ou fournissent des services dans plus d'un pays 1/.

16. De nombreuses sociétés de pays en développement cherchent à participer à des activités internationales et nombre de pays en développement encouragent les sociétés internationales à investir et à contribuer au développement de leur économie. Pratiquement tous les secteurs des activités économiques qui offrent des possibilités de placements avantageux - telles que la production alimentaire, les produits de base en général, les produits pharmaceutiques, les biens de consommation, les articles manufacturés intermédiaires et les biens d'équipement, l'énergie, les techniques de pointe et la finance - ont en général certaines ramifications dans les milieux d'affaires internationaux. En évitant de faire des placements dans les sociétés de ces secteurs on risquerait de négliger les possibilités de placements offertes par les pays en développement.

17. Il est vrai aussi que la Caisse ne peut céder une part importante des titres qu'elle détient sans entraîner des bouleversements et probablement subir des pertes. Si la Caisse n'investissait dans aucune société ayant des activités internationales, les seules sociétés dans lesquelles elle pourrait faire des placements dans l'ensemble seraient les sociétés de vente au détail, certains médias, les services de distribution, certaines sociétés de transport et, de façon générale, les petites sociétés qui n'ont pas étendu leurs activités au-delà des frontières de leurs propres pays. Une pareille orientation risquerait d'accroître le déficit actuariel de la Caisse et de la mettre ainsi dans une situation où il faudrait faire appel aux Etats Membres pour qu'ils augmentent leurs contributions en vertu de l'article 27 des statuts de la Caisse. Bref, cette orientation irait à l'encontre des critères de sécurité, de rentabilité, de liquidité et de convertibilité et amènerait donc le Secrétaire général à manquer aux responsabilités fiduciaires qui lui incombent.

18. Compte tenu de la définition donnée au paragraphe 15 et des informations disponibles sur la valeur en bourse de l'ensemble du portefeuille de la Caisse, (qui s'établissait à 1 875 millions de dollars des Etats-Unis au 31 mars 1980) 942 millions de dollars, soit 50 p. 100, étaient placés dans des titres de sociétés transnationales. Ce chiffre traduit une légère baisse de la part relative de ces placements, qui était de 51 p. 100 une année auparavant, et ce malgré une augmentation substantielle de la valeur en bourse des titres déjà acquis. Sur le total des fonds ainsi placés, 724 millions de dollars étaient placés en actions et le solde, soit 218 millions de dollars, en obligations.

1/ Voir document A/C.5/33/7 (par. 6) du 20 septembre 1978.

C. Les placements de la Caisse

19. Au début de 1950, le montant total des avoirs de la Caisse au prix d'achat était de 8 millions de dollars, alors qu'à la fin de 1979 il atteignait 1 870 millions de dollars. Ce taux de croissance composé, qui correspond à environ 20 p. 100 par an à compter de 1950, résulte des trois facteurs suivants, par ordre d'importance : les contributions moins les prestations servies, le réinvestissement des intérêts et des dividendes et les gains nets en capital sur les valeurs réalisées. En 1950, le montant net des cotisations se chiffrait à 5,9 millions de dollars et le montant des dividendes et des intérêts à 200 000 dollars. Pour l'année 1979, le montant net des cotisations disponibles aux fins de placement avait atteint 126,6 millions de dollars, tandis que les intérêts et les dividendes s'élevaient à 112,9 millions de dollars. Les gains nets en capital sur les valeurs réalisées durant l'année se chiffraient à 8,4 millions de dollars. Après déduction des frais de gestion des placements, soit 2,2 millions de dollars, le montant net disponible aux fins de placement pendant l'année 1979 s'élevait à 245,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 22 p. 100 par rapport au montant de 201,4 millions de dollars disponible en 1978.

20. Pour le calcul du rendement des placements, il est tenu compte des dividendes et des intérêts perçus, des gains ou pertes en capital sur les valeurs réalisées et de l'appréciation ou de la dépréciation du capital non réalisé. Tandis que la perte ou le gain en capital sur les valeurs réalisées mesure la différence entre le coût du placement et le montant net effectivement reçu lors de la vente, le gain ou la perte sur les valeurs non réalisées est mesuré par la différence entre le coût du placement et la valeur en bourse des titres (ou leur prix de vente estimé) à la date retenue pour l'évaluation de la Caisse. Les gains en capital sur les valeurs non réalisées, comme sur les valeurs réalisées, peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, étant donné que la valeur en bourse des titres dépend d'un grand nombre de variables fluctuantes. Le rendement des placements obtenu sur une période donnée dépend donc de la place qu'occupent les divers types de placements dans l'ensemble du portefeuille, des pays et des monnaies dans lesquels les fonds sont placés, du choix des valeurs et, surtout, de la conjoncture. La Caisse ne peut être totalement à l'abri des fortes oscillations qu'enregistrent les valeurs des placements mais sa diversification a contribué à amortir les répercussions des fluctuations irrégulières des marchés financiers. Par exemple, dans le cas d'une caisse comme la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, dont les avoirs sont libellés en dollars des Etats-Unis, il est évident qu'une dépréciation du dollar accroîtra la valeur en bourse des titres, tandis qu'une appréciation du dollar aura l'effet contraire. En fait, la fermeté du dollar des Etats-Unis durant les dernières semaines de l'année sur laquelle porte le rapport de la Caisse est largement responsable du rendement décevant des placements. Il semblerait toutefois que les effets à court terme de ces fluctuations monétaires inévitables soient plus que compensés par l'avantage que présente une diversification soigneusement étudiée des monnaies en réduisant les risques à long terme.

/...

21. Comme le Secrétaire général l'a indiqué par le passé, il est nécessaire de calculer, vérifier et relever les rendements des placements sur de courtes périodes, mais, en raison de l'instabilité des marchés des valeurs à court terme ce n'est qu'avec prudence qu'il faut interpréter les résultats à court terme et tirer des conclusions de ces chiffres, qu'ils soient élevés ou faibles lorsqu'on évalue le rendement des placements d'une Caisse qui opère à long terme comme la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

22. Les résultats des douze mois terminés le 31 mars 1980 ont été fortement influencés par un fléchissement marqué des cours sur les marchés des obligations, une chute des actions et, comme il est indiqué au paragraphe 20 ci-dessus, la fermeté temporaire du dollar des Etats-Unis. Ces trois facteurs sont intervenus au cours des trois derniers mois de la période considérée. C'est pourquoi le rendement total des placements de la Caisse pour cette période était de moins 0,39 p. 100, contre un rendement positif de 15,07 p. 100 pour les douze mois terminés le 31 mars 1979. Le rendement des valeurs à revenu variable était de 1,08 p. 100 au cours de l'année écoulée, contre un rendement négatif de 7,63 p. 100 pour les obligations. Durant cette période, le rendement des valeurs à revenu variable a profité de la proportion des placements effectués aux Etats-Unis, qui ont rapporté 10,89 p. 100, alors que les placements effectués dans des valeurs à revenu variable hors des Etats-Unis ont eu un rendement négatif de 10,31 p. 100.

23. Ainsi qu'il est signalé au paragraphe 22 ci-dessus, les répercussions que les variations des marchés à court terme et les fluctuations monétaires, ainsi que la date retenue pour le rapport, ont sur le rendement total des placements, sont illustrées par le fait qu'au 31 décembre 1979, la valeur en bourse du portefeuille s'élevait à 2 milliards 7 millions de dollars; au 31 mars elle était tombée à 1 875 millions de dollars et au 30 avril elle s'élevait à nouveau à 2 milliards 40 millions de dollars environ. Si le rendement des placements avait été calculé pour l'année terminée en décembre 1979, il se serait situé autour de 9,5 p. 100 et l'augmentation de 9 p. 100 environ qu'a enregistré la valeur en bourse du portefeuille en avril a largement compensé les pertes fictives des trois mois précédents.

24. Comme les exigibilités de la Caisse sont à long terme, le rendement des placements à long terme revêt plus d'importance que les variations à court terme. Durant les vingt dernières années, le rendement total annuel des placements s'est chiffré à 5,49 p. 100 en moyenne. Les placements en valeurs à revenu variable effectués en dehors des Etats-Unis ont produit un rendement annuel de 7,47 p. 100 (taux composé) en dollars, alors que les valeurs des Etats-Unis ont rapporté 5,87 p. 100 par an. Au cours des vingt dernières années les obligations, avec un rendement annuel de 4,53 p. 100, ont été décevantes dans l'ensemble en comparaison des valeurs à revenu variable, mais elles présentent moins de risques que ces valeurs.

D. Conclusions

25. Le Secrétaire général est conscient de la haute responsabilité fiduciaire qui lui incombe dans la gestion des placements de la Caisse commune des pensions

/...

du personnel des Nations Unies. Devant l'incertitude de la conjoncture mondiale et les turbulences du marché, tous les efforts sont déployés pour préserver les avoirs de la Caisse et accroître le rendement des placements à moyen et à long terme grâce à une politique de diversification prudente des types de valeurs, des régions géographiques et des monnaies dans lesquels les placements sont effectués. Cette politique continuera à s'orienter vers un accroissement des placements effectués par la Caisse dans les pays en développement, conformément aux principes de base qui régissent les placements de la Caisse et selon une stratégie générale prudente en matière de placements.

Annexe

CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES
 PLACEMENTS DANS DES TITRES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT, AU 30 JUIN 1980

A. Obligations libellées en dollars des Etats-Unis

1. Placements dans divers pays

<u>Valeur nominale</u> (Dollars E.-U.)	<u>Emission</u>	<u>Taux</u>		<u>Prix d'achat</u> (Dollars E.-U.)	<u>Total</u> (Dollars E.-U.)
	<u>Algérie</u>				
750 000	Banque extérieure d'Algérie	9,00	1982	735 313	
1 770 000	Banque extérieure d'Algérie	12,75	1985	1 699 200	
2 000 000	Banque nationale d'Algérie a/	18,6875	1982	1 965 188	
1 000 000	Sonatrach a/	14,6875	1992	<u>955 000</u>	5 354 701
	<u>Argentine</u>				
2 000 000	Argentine	9,875	1984	1 920 000	
2 750 000	Banco de la Nación Argentina a/	19,00	1986	<u>2 693 855</u>	4 613 855
	<u>Bolivie</u>				
1 500 000	Bolivie	10,25	1982	<u>1 425 000</u>	1 425 000
	<u>Brésil</u>				
4 020 000	République fédérative du Brésil (Obligations émises à l'extérieur)	9,00	1982	3 918 585	
2 380 000	République fédérative du Brésil	9,25	1984	2 273 110	
2 361 000	Light Serviços de Electricidade	9,00	1982	<u>2 312 324</u>	8 504 019
	<u>Costa Rica</u>				
500 000	République du Costa Rica a/	9,125	1985	<u>493 025</u>	493 025
	<u>Equateur</u>				
3 600 000	République de l'Equateur (Obligations garanties)	9,50	1984	<u>3 555 000</u>	3 555 000
	<u>Inde</u>				
2 150 000	State Bank of India a/	10,0625	1987	2 086 500	2 086 500
	<u>Mexique</u>				
700 000	Financiera Nacional Azucarera	9,00	1982	680 750	
500 000	Mexico Teléfonos	9,25	1984	461 875	
1 050 000	Mexique - Etats-Unis du Mexique	9,00	1982	1 010 875	
3 500 000	Petróleos Mexicanos	9,00	1982	3 441 123	
6 650 000	Petróleos Mexicanos	11,50	1988	<u>6 553 125</u>	12 147 748
	<u>Papouasie-Nouvelle-Guinée</u>				
2 709 000	Papouasie-Nouvelle-Guinée	9,50	1983	<u>2 699 077</u>	2 699 077
	<u>Philippines</u>				
2 000 000	National Power Corp. Reb.	8,20	1989	<u>2 002 500</u>	2 002 500
	<u>Venezuela</u>				
2 800 000	République du Venezuela	7,875	1982	2 666 820	
7 300 000	République du Venezuela	8,125	1984	<u>7 166 050</u>	<u>9 832 870</u>
	Total des placements dans divers pays				52 714 295

a/ Taux flottant.

/...

2. Placements auprès d'institutions de développement

<u>Valeur nominale</u> (Dollars E.-U.)	<u>Emission</u>	<u>Taux</u>		<u>Prix d'achat</u> (Dollars E.-U.)	<u>Total</u> (Dollars E.-U.)
4 000 000	Banque africaine de développement	9,4375	1983	3 882 500	3 882 500
2 000 000	Banque centraméricaine d'intégration économique a/	11,3125	1994	<u>1 960 875</u>	1 960 875
2 805 000	BAsD (Banque asiatique de développement)	7,75	1996	2 576 880	
5 030 000	BAsD	8,625	1986	<u>4 799 236</u>	7 376 116
13 200 000	BID (Banque interaméricaine de développement)	8,00	1985	11 450 640	
2 075 000	BID	8,25	1985	1 890 356	
5 650 000	BID	8,75	2001	4 949 425	
4 250 000	BID	9,00	2001	4 247 084	
7 650 000	BID	9,625	2004	<u>7 788 000</u>	30 325 505
600 000	BIRD (Banque mondiale)	8,30	1980	601 500	
2 000 000	BIRD	8,35	1980	1 997 500	
500 000	BIRD	7,00	1982	428 750	
1 526 000	BIRD	5,00	1985	1 260 470	
5 000 000	BIRD	5,00	1985	4 950 000	
12 450 000	BIRD	8,15	1985	11 837 454	
4 900 000	BIRD	8,60	1985	4 303 588	
3 000 000	BIRD	8,85	1985	2 557 345	
5 600 000	BIRD	7,80	1986	4 647 236	
6 300 000	BIRD	8,375	1986	6 214 031	
4 000 000	BIRD	7,65	1987	3 207 265	
5 200 000	BIRD	7,75	1987	4 185 530	
16 250 000	BIRD	10,25	1987	16 093 750	
7 920 000	BIRD	4,50	1990	6 009 490	
3 250 000	BIRD	5,375	1992	2 423 190	
4 123 000	BIRD	5,875	1993	3 340 230	
4 500 000	BIRD	6,375	1994	3 578 667	
6 170 000	BIRD	6,50	1994	4 908 589	
3 250 000	BIRD	8,625	1995	2 870 545	
7 500 000	BIRD	9,35	2000	6 453 410	
2 600 000	BIRD	8,375	2001	2 056 002	
1 000 000	BIRD	8,85	2001	958 110	
1 500 000	BIRD	8,25	2002	1 126 265	
500 000	BIRD	8,35	2002	<u>477 640</u>	<u>96 486 557</u>
Total des placements auprès d'institutions de développement					<u>140 031 553</u>
Total des titres libellés en dollars des Etats-Unis					192 745 848

a/ Taux flottant.

/...

B. Titres libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis

1. Placements dans divers pays

<u>Valeur nominale</u> (En milliers de)	<u>Emission</u>	<u>Taux</u>		<u>Prix d'achat</u> (Dollars E.-U.)	<u>Total</u> (Dollars E.-U.)
	<u>Algérie</u>				
Deutsche Mark 2 250	Banque extérieure d'Algérie	7,25	1985	1 188 325	
Francs suisses 2 500	Banque extérieure d'Algérie	5,25	1983	1 442 474	
Deutsche Mark 200	Banque nationale d'Algérie	7,25	1983	<u>110 436</u>	2 741 235
	<u>Brésil</u>				
Deutsche Mark 500	Brésil	9,25	1988	281 570	281 570
	<u>Côte d'Ivoire</u>				
Francs suisses	Banque ivoirienne de développement industriel	7,00	1990	<u>1 530 612</u>	1 530 612
	<u>Malaisie</u>				
Yens 100 000	Malaisie No 2	7,20	1989	473 188	
	Malayan Banking Berhad b/			<u>1 830 714</u>	2 303 902
	<u>Maroc</u>				
Francs suisses 4 000	Banque nationale pour le développement économique a/	6,00	1990	<u>2 406 734</u>	2 406 734
	<u>Mexique</u>				
Deutsche Mark 1 000	Banco Nacional de Obras	8,00	1986	491 627	
Florins 100	Mexico	8,25	1982	486 872	
Pesos mexicains 121 308	Nafinsa	12,65823	1982	6 215 360	
Francs suisses 2 000	Petróleos Mexicanos	5,375	1983	<u>905 800</u>	8 099 659
	<u>Papouasie-Nouvelle-Guinée</u>				
	Bougainville Copper b/			<u>990 001</u>	990 001
	<u>Philippines</u>				
Deutsche Mark 4 250	République des Philippines	7,25	1984	2 065 919	
Deutsche Mark 1 000	République des Philippines	6,75	1985	<u>479 064</u>	2 544 983
	<u>Singapour</u>				
	Banque de développement de Singapour b/			3 000 649	
	United Overseas Bank b/			<u>804 103</u>	3 804 752
	<u>Trinité-et-Tobago</u>				
Deutsche Mark 7 500	Trinité-et-Tobago	6,00	1983	<u>3 714 264</u>	<u>3 714 264</u>
	Total des placements dans divers pays				28 417 712

a/ Taux flottant.

b/ Valeurs à revenu variable.

/...

2. Placements auprès d'institutions de développement

<u>Valeur nominale</u> (En milliers de)	<u>Emission</u>	<u>Taux</u>		<u>Prix d'achat</u> (Dollars E.-U.)	<u>Total</u> (Dollars E.-U.)
Deutsche Mark 4 000	Banque africaine de développement	7,75	1986	4 902 469	
Deutsche Mark 5 900	Banque africaine de développement	8,00	1987	<u>3 248 243</u>	8 150 712
Florins 2 000	Voor Ontwikkelingslanden Nederlandse Investeringsbank	7,75	1987	2 042 496	
Florins 5 000	Voor Ontwikkelingslanden Nederlandse Investeringsbank	9,00	1987	2 447 281	
Florins 5 350	Voor Ontwikkelingslanden Nederlandse Investeringsbank	9,00	1995	<u>2 772 815</u>	7 262 592
Deutsche Mark 4 000	BASD (Banque asiatique de développement)	8,50	1980	1 521 196	
Deutsche Mark 1 300	BASD	8,00	1982	651 958	
Deutsche Mark 500	BASD	7,75	1983	246 131	
Deutsche Mark 2 000	BASD	7,00	1985	836 400	
Deutsche Mark 5 250	BASD	10,00	1990	2 790 795	
Francs suisses 10 000	BASD	8,50	1980	3 660 322	
Francs suisses 4 000	BASD	4,375	1988	2 258 611	
Francs suisses 1 000	BASD	6,25	1990	616 308	
Yens 885 000	BASD	5,15	1988	<u>4 635 837</u>	17 217 558
Deutsche Mark 2 250	BID (Banque interaméricaine de développement)	8,00	1983	883 196	
Deutsche Mark 2 500	BID	8,25	1983	1 015 414	
Deutsche Mark 4 550	BID	7,75	1986	2 454 100	
Deutsche Mark 6 400	BID	7,00	1987	2 700 823	
Deutsche Mark 7 720	BID	8,00	1988	4 406 836	
Deutsche Mark 250	BID	8,00	1989	136 537	
Yens 130 000	BID	6,80	1989	<u>551 033</u>	12 147 939
Dollars canadiens 500	BIRD (Banque mondiale)	6,25	1992	361 334	
Francs suisses 10 000	BIRD	7,50	1980	3 738 317	
Francs suisses 3 850	BIRD	5,375	1982	1 544 498	
Francs suisses 2 000	BIRD	6,125	1982	785 084	
Francs suisses 1 000	BIRD	8,25	1982	400 400	
Francs suisses 5 000	BIRD	8,25	1982	2 008 032	
Francs suisses 2 000	BIRD	7,00	1983	793 021	
Francs suisses 2 000	BIRD	4,50	1984	1 243 820	
Francs suisses 3 000	BIRD	3,75	1986	1 815 765	
Francs suisses 1 700	BIRD	7,00	1986	1 025 327	
Deutsche Mark 600	Weltbank	10,00	1986	324 491	
Deutsche Mark 6 000	Weltbank	8,00	1982	2 282 982	
Deutsche Mark 6 000	Weltbank	8,25	1982	2 573 450	
Deutsche Mark 9 000	Weltbank	8,25	1983	3 732 286	
Deutsche Mark 426	Weltbank	6,50	1984	140 405	
Deutsche Mark 11 000	Weltbank	7,00	1985	7 037 247	
Deutsche Mark 303	Weltbank	7,50	1986	107 270	
Deutsche Mark 545	Weltbank	7,50	1986	173 084	
Deutsche Mark 2 200	Weltbank	6,50	1987	1 034 818	
Deutsche Mark 2 580	Weltbank	6,75	1987	1 116 827	
Deutsche Mark 1 050	Weltbank	7,00	1987	441 804	
Deutsche Mark 3 000	Weltbank	9,00	1988	1 693 059	
Deutsche Mark 10 300	Weltbank	7,875	1990	<u>5 894 220</u>	40 267 541
Total des placements auprès d'institutions de développement					<u>85 046 342</u>
Total des titres libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis					<u>113 464 054</u>
Total des placements dans des titres liés au développement					306 209 902
